



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professeurs agrégés

Question écrite n° 44269

Texte de la question

M. Avi Assouly interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur l'évolution du concours de l'agrégation. La diffusion involontaire d'un document interne du ministère a suscité des interrogations et inquiétudes quant à une éventuelle réforme de ce statut et du concours qui en permet l'obtention. Il souhaite donc savoir si une telle réforme est envisagée et suivant quel calendrier, et s'il est possible de connaître les objectifs et attentes du ministère de l'éducation nationale quant à ce statut de professeur agrégé.

Données clés

Auteur : [M. Avi Assouly](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44269

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12525

Question retirée le : 6 mai 2014 (Fin de mandat)